

S'approprier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles (RBPP) : Accompagnement des travailleurs en situation de handicap

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

- Savoir ce qu'est une RBPP (rôle, statut...)
- Identifier les moyens à mettre en œuvre pour permettre leur appropriation au sein de l'établissement ou du service
- Utiliser les RBPP afin d'améliorer l'accompagnement des travailleurs en situation de handicap :
 - En prenant en compte leurs attentes et leurs besoins
 - En adaptant l'intervention aux besoins spécifiques relatifs au vieillissement

PRÉREQUIS

Aucun prérequis

CONTENUS

- Connaissance des RBPP : panorama des RBPP publiées, rôle et statut
- Analyse du contenu des recommandations :
 - Adaptation de l'accompagnement aux attentes et aux besoins des travailleurs handicapés en établissements et services d'aide par le travail (ESAT) :
 - Des réponses territorialisées
 - La dynamique de l'établissement
 - La co-construction du projet personnalisé
 - Adaptation de l'intervention auprès des personnes handicapées vieillissantes :
 - L'anticipation des risques liés au vieillissement de la personne handicapée
 - La dynamique de l'établissement
 - La co-construction du projet personnalisé
- Identification des moyens à mettre en œuvre pour une utilisation de la recommandation par l'ensemble des professionnels de la structure

MÉTHODE ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- Travail collectif et en petits groupes

ÉVALUATION

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction (à chaud et à froid)

INFORMATIONS PRATIQUES

Formation organisée en inter ou en intra

Lieu de la formation :

En intra : sur site

En inter : ORS-CREAI Normandie
(Hérouville-Saint-Clair)

Une session en inter peut être organisée sur Rouen en fonction des demandes

Durée :

1 jour (7 heures)

Nombre de participants :

6 à 12 personnes

Date pour inter :

6 octobre 2022

Intervenant :

Conseiller technique de l'ORS-CREAI Normandie

Personnes concernées :

Professionnels des ESAT, des foyers d'hébergement, des SAVS

Coût de la formation :

En intra : 1 200€

En inter :

- Contribuant volontaire : 170 € par personne

- Non contribuant volontaire : 230 € par personne